

VIDE – GRENIER CHAPELLE DU CABELLOU A CONCARNEAU

LE SAMEDI 12 AOUT 2017

REGLEMENT ET CONDITIONS DE PARTICIPATION

ART1 – Le Vide-Grenier s'adresse aux collectionneurs particuliers, associations et professionnels. Accueil à partir de 6h30, ouverture au public à 9h. Cette manifestation se déroule à l'extérieur (enclos de la chapelle Saint Fiacre au Cabellou).

ART2 - La clôture des inscriptions se fera le vendredi 4 août 2017. Les règlements seront encaissés 10 jours avant la manifestation. Toute inscription sera définitive et non remboursable après la date de clôture des inscriptions.

ART3 – Chaque exposant arrivera muni de sa pièce d'identité indiquée lors de l'inscription afin de permettre la tenue du registre préfectoral, conformément à la loi. En signant son inscription, l'exposant déclare sur l'honneur ne pas avoir déjà participé à 2 autres manifestations de même nature dans l'année civile.

ART4 – La mise en place des stands exposants se fera de 6h30 à 8h30. Les exposants s'engagent à rester jusqu'à la fin de la manifestation à 18h00. Les emplacements devront être libérés et propres pour 19h00.

ART5 -L'organisateur se réserve le droit de refuser toute candidature pouvant nuire au bon déroulement de cette manifestation.

ART6 – L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, incendie, dégradation de marchandises exposées dans l'enceinte et aux abords de l'exposition. Il incombe aux participants de pourvoir à leur assurance.

ART7 – Les emplacements sont numérotés ; il ne sera toléré aucune modification concernant leurs attributions sans l'accord de l'organisateur.

ART8 – La vente et le don d'animaux vivants ainsi que tout objet jugé dangereux tels que pétards ou artifices seront strictement interdits .

ART9 – La restauration sur le site se fera exclusivement par le comité d'organisation.

ART10 – Si le nombre de places est atteint, le comité d'organisation se réserve le droit de retourner les chèques.

ART11- Le mauvais temps ne sera pas un motif de remboursement.